

DIRECTION DES ACTIONS DE L'ETAT
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

Bureau des actions et des liaisons
interministérielles

Arrêté 2D/1B n° 92-1048
du 9 juillet 1992
portant inscription sur l'inventaire
supplémentaire à la liste des objets
mobiliers classés parmi les
monuments historiques, d'objets mobiliers
appartenant à des communes.

Le préfet de la Haute-Corse,

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques,
modifiée et complétée par la loi du 23 décembre 1970 et notamment son
article 24 bis ;

Vu le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour son
application ;

Vu l'avis de la commission supérieure des monuments historiques
en date du 16 mars 1992 ;

A R R E T E :

Article 1 - Les objets mobiliers ci-après désignés sont inscrits sur
l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés
parmi les monuments historiques :

Commune de BRANDO : Eglise paroissiale de l'Annonciation :

- deux confessionnaux, bois teinté et ciré, fin XVIIIe et XIXe,
- dais processionnel de la vierge de l'Annonciation, bois doré et peint
fin du XIXe,
- tribune et buffet d'orgue, bois peint, XIXe,
- Christ en croix, sacristie, bois peint, XIXe.

Commune de CALENZANA : Eglise paroissiale :

- tabernacle, 3ème chapelle, mur est de la nef, marbre et peinture sur
métal, XVIIIe,
- antiphonaire romanum, papier et cuir XVIIIe s. (Sacristie).

Commune de CASTIRLA : Eglise paroissiale :

- statue de Saint-Michel, bois polychrome, XIXe,
- peinture sur toile, Saint-Dominique, entre Saint Roch et Saint Antoine
de Padoue, toile, XVIIIe.

Commune de LA PORTA : Eglise paroissiale :

- chaire à prêcher,
- peinture sur toile "les âmes du purgatoire", sacristie, toile, XVIIIe,
- trois cierges de célébrant, bois peint, XIXe.

Commune de ROGLIANO : Eglise paroissiale :

- maître autel et la balustrade du chœur, marbre polychrome, vers 1867,
- Christ en croix, bois peint, XVIIIe début XIXe,
- meuble de sacristie, bois teinté, fin du XIXe.

Commune de SAN GIOVANNI DI MORIANI : Eglise San Giovanni :

- 1128000966
1128000965
- deux confessionnaux, bois teinté et ciré début XIXe,
 - peinture sur toile : naissance du Christ, toile, XVIIIe.

Commune de VILLE DI PIETRABUGNO : Eglise paroissiale :

- 1128000967
- peinture sur toile le Christ entre Saint-Pierre et Saint-Paul, toile, fin XVIIIe, repeinte en 1885 et son cadre.

Article 2 - Le secrétaire général de la préfecture, les maires des communes de Brando, Calenzana, Castirla, La Porta, Rogliano, San Giovanni di Moriani et Ville di Pietrabugno, le directeur régional des affaires culturelles, le conservateur des antiquités et objets d'art, le directeur des services d'archives, le commandant du groupement de gendarmerie, et le clergé affectataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour ampliation,
le chef de bureau,

Raffalli.

Marie-Françoise RAFFALLI

Jean-Marc REBIERE